

JUILLET
1994

N° 87

VILLAGEXPO

91240 Saint-Michel-sur-orge

Bulletin du Conseil de Village enregistré sous le n°703 à Palaiseau le 6-3-70-J.O. du 16/17-3-70

LE MOT DU PRESIDENT

La première réunion du Conseil de Village après l'assemblée générale, a mis en place les commissions permettant de mieux gérer les problèmes soulevés par la copropriété.

La liste ci-après permettra à chacun de se rendre compte des objectifs du Conseil de Village; il prend en compte les remarques des résidents qui ont des idées intéressantes la copropriété.

Les commissions préparent dès à présent l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

N'oubliez pas que les membres du Conseil de Village sont des bénévoles qui assurent cette tâche en plus de leur journée de travail.

A ce titre, nous saluons le retour de **Madame FLAVIANO** et la venue de **Monsieur BOTHOREL**.

COMMISSIONS DU CONSEIL DE VILLAGE

**RELATIONS AVEC LA
MAIRIE - CONVENTION -
FRANCILIENNE**

Responsable : M. DEFLERS
MM. BISCH - FAU - FIALEYRE - LLORET

RELATIONS SAGEFRANCE

Responsable : M. FAU

**MES : MAGNIER -
QUESNEL**
MM. FIALEYRE - PROVOST
SECURITE VILLAGE

(vol, agression, etc...)

Responsable : M. FAU
MM. BISCH - FIALEYRE

CIRCULATION

Responsable : M. CER-
VEAU

Me. VILLENEUVE
MM. FIALEYRE - LLORET

**ENTRETIENS ESPACES
VERTS, AIRES DE JEUX,
TENNIS...**

Responsable : Me.
MAGNIER
Me. FLAVIANO
MM. BISCH - BOTHOREL -
CERVEAU - LLORET

TRAVAUX

Responsable : M. CER-
VEAU
M. BOTHOREL

COMMISSION DE QUARTIER

Responsable : Me. MAGNIER
MM. DEFLERS - WADEL

COMMUNICATION

Responsable : M. DEFLERS
MM. FAU - WADEL

SECRETARIAT

Me. POPOT

ASSEMBLEE GENERALE

215 copropriétaires sur 357 ont participé ou se sont fait représenter à l'assemblée générale du 27/4/94

65.011 tantièmes sur 106.649 (60,95%) ont permis de débattre de l'ensemble des points mis à l'ordre du jour sauf la résolution N° 6 relative aux parcelles communes où 3/4 des voix de copropriétaires sont indispensables.

Les copropriétaires concernés par le rachat de parcelles devraient, s'ils souhaitent toujours maintenir leur projet, confirmer leur demande auprès du Conseil de Village.

Le Conseil de Village étudie notamment les hypothèses qui pourraient être proposées à la prochaine assemblée sur :

- les courts de tennis de la 1° tranche impraticables suite à des dégradations permanentes.
- la meilleure utilisation des disponibilités du compte de prévoyance et gros travaux.

COMPTEURS D'EAU

Lors de l'A.G. des copropriétaires ont signalé des anomalies sur leur compteur d'eau :

- mauvais emplacement sur des parties communes
- malfaçons

Les personnes concernées sont priées de communiquer au Conseil de Village avant le 31/8/94 :

- Nom et Prénoms
- N° de lot
- adresse complète
- anomalies constatées

* * *

LA SECURITE DANS LE VILLAGE

En date du 12 janvier dernier, nous avons fait parvenir un questionnaire aux résidents nous ayant fait savoir qu'ils avaient été victimes de cambriolages, voire d'agressions.

Le 14 février nous avons transmis les réponses au Maire qui nous a fait tenir copie de sa lettre du 22 février à Monsieur le Sous-Préfet de Palaiseau.

Vous trouverez ci-jointe la photocopie de ces différents courriers.

Les problèmes de sécurité font l'objet d'une attention toute particulière de la part du Conseil de Village. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez été victime d'un cambriolage, d'une agression, ou si vous avez des suggestions à formuler, des solutions à proposer.

Nous ne serons efficaces que dans la vigilance

RAVALEMENT TECHNOVE

La réunion d'information aura lieu :

le vendredi 24 juin
1994 à 19H.

Salle Municipale des
GENETS

ECLAIRAGE DE VILLAGEXPO

Devant l'impossibilité pour la Municipalité d'assurer le remplacement à l'identique des lampadaires lorsque ceux-ci doivent être réparés, les Services Techniques de la Mairie ont eu l'idée au début de cette année d'implanter plusieurs types de lampadaires.

Au Conseil de Village, la Commission des travaux a été présentée pour choisir le lampadaire idéal et efficace. Cette Commission s'est rendue sur les lieux avec Monsieur DEPRETER (de l'Entreprise d'Electricité) et Monsieur THIRY (Maire adjoint chargé des travaux sur la voirie).

Il a été décidé que le lampadaire le plus efficace était celui de la rue des pommiers en fleurs.

C'est ainsi qu'un tronçon de la rue des fleurs est équipé désormais de ce modèle de lampadaire. Les anciens lampadaires encore utilisables sont réinstallés aux endroits nécessaires pour garder aux différentes rues, allées et places de Villagexpo un aspect homogène.

ACTES DE VANDALISME

Rue des canaris, des actes de malveillance ont été constatés.

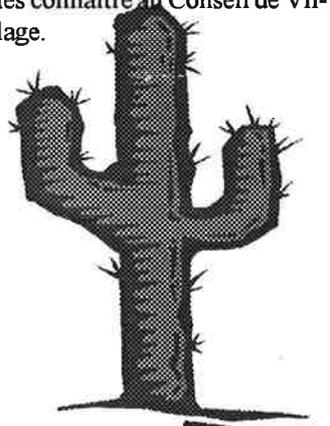
Des diffuseurs de lampadaires ont été brisés sans doute à coup de carabine.

Des arbustes ont été cassés.

Sur l'aire de jeux, les bancs et les poutres d'équilibre (destinées aux enfants) ont été arrosés d'huile de vidange.

De grosses pierres ont été jetées dans le jardin d'un riverain.

Si vous avez des idées ou initiatives susceptibles d'arrêter ces actes de malveillance, faites-les connaître au Conseil de Village.



FRANCILIENNE

Une réunion publique a été organisée le 14 juin par la Municipalité à la Maison de quartier de la Fontaine de l'Orme (voir supplément au N° 216 de St. Michel ma Ville distribué dans les boîtes à lettres). Villagexpo était représenté par son Président, Monsieur FIALEYRE.

Le passage de la Francilienne à 2 fois 3 voies est inéluctable.

Les travaux pourraient commencer d'ici 4 à 5 ans.

L'écran anti-bruit actuellement constitué de buttes de terre pourrait lors de cet élargissement, être surmonté de murs.

La piste cyclable actuelle serait alors déplacée vers le côté intérieur des buttes de terre citées ci-dessus.

Ce projet inquiétant en matière de nuisances supplémentaires a pour conséquence également de figer la situation présente et rien ne sera fait pour diminuer les bruits actuels engendrés par la FRANCILIENNE.



CIRCULATION

Des lettres sont parvenues au Conseil de Village sur la circulation rue des fleurs (à partir de la rue des gentianes) :

- stationnement des voitures rendant les trottoirs inutilisables pour les piétons.
- virage sans visibilité et dangereux à cause de la vitesse excessive de nombreux conducteurs.

Que faut-il faire ?

- rendre ces deux rues à sens unique jusqu'à l'allée des tulipes ?
- mettre des casse vitesses ?
- P.V. pour stationnement gênant ?

Proposez des solutions au Conseil de Village.



LE CONSEIL DE VILLAGE VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES

CONSEIL DE VILLAGE

"VILLAGEXPO"

91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORCE

OBJET : LA SECURITE DANS LE VILLAGE

Mme,Mr

St Michel sur Orge, le 12.01.94.

Madame, Monsieur,

Le vous avez été victimes d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage,

Avez-vous porté plainte ? oui - non (1)

Si oui, quelle suite a été donnée à votre plainte?

Votre réponse (2) sera transmise par nos soins en Mairie en vue de nourrir le dossier que nous avons déjà déposé aux fins d'obtenir des moyens supplémentaires pour assurer la sécurité dans le village;

Bien entendu, cela n'exclut pas les dispositions que chaque résident peut prendre, à titre individuel, pour décourager les délinquants potentiels (système d'alarme optique et/ou sonore, vigilance accrue, entente entre voisins, etc...)

Nous recommandons à votre attention l'article sur la sécurité dans le village, en page 2 du n°84 de notre Bulletin de Décembre 1993.

Nous vous remercions à l'avance de bien vouloir répondre à notre questionnaire élaboré dans un souci de solidarité, et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos meilleurs et bien dévoués sentiments.

P/Le Conseil Syndical

Le Président

H.FIALEYRE



(1) rayez la mention inutile

(2) à déposer à l'adresse suivante

Monsieur FAU
21, rue des Fleurs
91240 ST Michel sur Orge
avant le: 30.01.94.

Copie à : M le Maire

CONSEIL DE VILLAGE

"VILLAGEXPO"

91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

N/REF: HF/LP - 94/04

Monsieur le MAIRE
HOTEL DE VILLE

91240 ST MICHEL SUR ORGE

St Michel sur orge, le 14 Février 1994.

OBJET : La SECURITE dans le Village -

Monsieur le MAIRE,

Suite à notre courrier du 12 Janvier 1994, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-jointes les réponses à notre questionnaire concernant la sécurité dans le village.

Il est évident que les "avis de classement" fournis par le Parquet ne peuvent que susciter le désappointement des résidents victimes de cambriolages parfois à répétition.

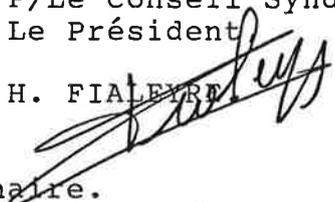
Le premier devoir d'un état de droit est d'assurer la sécurité des citoyens et la protection de leurs biens.

En conséquence, nous vous demandons instamment, Monsieur le MAIRE, d'intervenir avec la plus grande fermeté auprès des autorités départementales afin d'obtenir les moyens nécessaires pour mettre fin à l'insécurité dans notre commune.

Nous vous remercions de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à ce courrier,
et vous prions d'agréer, Monsieur le MAIRE, l'expression de notre respectueuse considération.

P/Le Conseil Syndical
Le Président

H. FIALETTI



- Copie aux destinataires du questionnaire.



*Saint Michel
sur Orge*

Le 22 février 1994

Le Maire de Saint-Michel-sur-Orge,
Conseiller Général de l'Essonne,

Objet : Cambriolages

à

Affaire suivie par :
Madame DECAUX

Monsieur Pierre POUESSEL
Sous-Préfet de Palaiseau
Sous-Préfecture
Avenue du Général de Gaulle
91125 PALAISEAU CEDEX

Monsieur le Sous-Préfet,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que par lettre du 14 février 1994 Monsieur H. FIALEYRE, Président de la co-propriété de Villagexpo, m'a adressé les réponses à un questionnaire distribué par son association auprès des habitants de ce quartier.

Il résulte de cette enquête qu'onze plaintes pour cambriolages ou vols déposées entre le 30 décembre 1992 et la fin de l'année 1993 ont été classées provisoirement au Parquet d'Evry.

Cette situation suscite, m'indique le Président de cette co-propriété, le désappointement des victimes, et je peux le confirmer auprès de vous.

Je renouvelle donc mes demandes relatives aux moyens de mettre en oeuvre pour la protection des biens et des personnes et également pour que les plaintes donnent lieu à de véritables enquêtes.

Vous remerciant de votre attention,

je vous prie de croire, Monsieur le Sous-Préfet, en l'assurance de ma haute considération.

Hôtel de Ville - 16, rue de l'Eglise

J.-L. ENGLANDER

91241 SAINT MICHEL SUR ORGE CEDEX

Tél. : 69.80.29.29 - Fax Hôtel de Ville : 69.01.30.45 - Fax Services techniques : 69.46.04.82